

Françoise BOSSUET

Formatrice  
Coach - Superviseure

20 Rue Alain Gerbault  
53000 LAVAL

06.09.44.58.55

[françoise@emergitude.fr](mailto:françoise@emergitude.fr)

TVA IC FR91539159459 00012

Organisme de formation  
Numéro de formateur :  
52530074753 délivré par le préfet de la  
région Pays de la Loire  
Ce numéro ne vaut pas agrément de l'état



## Annexe : conditions générales de vente

### Désignation

Françoise Bossuet désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 20 rue Alain Gerbault 53000 Laval, SIRET 53915945900012, enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 52530074753 auprès de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE).

Françoise Bossuet met en place et dispense des formations inter et intra-entreprises en Mayenne et sur l'ensemble du territoire national.

### Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par l'entreprise Françoise Bossuet pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de l'entreprise Françoise Bossuet implique l'acceptation sans réserve du client des présentes conditions générales de vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

### Devis et attestation

Pour chaque formation, l'entreprise Françoise Bossuet s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté et tamponné, avec la mention « bon pour accord ».

A défaut d'un devis pour certaines formations, un bulletin d'inscription sera remis au client pour remplissage et signature et fera foi du tarif annoncé.

Les feuilles d'émargement seront fournies au client en fin de formation.

### Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros net, l'organisme de formation est exonéré de la TVA (article 261-4-4e du CGI). Un acompte de 30% est à régler à la commande et le solde est à effectuer à la réception de facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire.

Aucun escompte ne sera appliqué en cas de règlement anticipé.

Pour tout retard de paiement, il sera appliqué des pénalités calculées sur la base d'un taux à 10% sur le montant de la facture ou du solde restant à régler, exigibles dès l'expiration du délai de paiement.

**Validité du devis :**

Tout devis établi est valable 2 mois à partir de sa date d'émission, sauf mention contraire notée en observations

Il en va de même pour le bulletin d'inscription.

**Acceptation de la commande :**

La remise d'un devis signé et précédé de la mention "Bon pour accord", ou d'une confirmation de commande écrite et transmise par tout moyen (bulletin d'inscription, mail, fax...), vaut pour acceptation de commande par le client.

**Prise en charge**

Si le client bénéficie d'un financement par un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCO), il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où l'entreprise Françoise Bossuet ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

**Obligation de confidentialité :**

Françoise Bossuet et son client traiteront comme confidentiels tous documents ou informations reçus au cours du projet ou de l'exécution du contrat.

**Conditions de report d'une formation**

Le report ou annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 15 jours calendaires avant le jour et l'heure prévus. Toute demande de report doit faire l'objet d'une notification par mail à l'adresse [francoise@emergitude.fr](mailto:francoise@emergitude.fr)

**Dédommagement, réparation ou dédit en cas d'annulation de la formation**

En cas de renoncement à la formation par le bénéficiaire avant le début de la formation et passé le délai de rétractation,

Dans un délai compris entre 1 mois et 2 semaines avant le début de la formation : 30 % du coût total de la formation est dû.

Dans un délai compris entre 2 semaines et 1 semaine avant le début de la formation : 50 % du coût total de la formation est dû.

Dans un délai compris entre 1 semaine et 48 H avant le début de la formation : 75 % du coût total de la formation est dû.

Dans un délai inférieur à 48 H avant le début de la formation : 100 % du coût total de la formation est dû.

*\* Les sommes perçues au titre de dédommagement ne sont pas imputables sur l'obligation de participation de l'employeur au titre de la formation professionnelle continue et ne peuvent faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO. Celles-ci sont spécifiées sur la facture, ou font l'objet d'une facturation séparée et ne doivent pas être confondues avec les sommes dues au titre de la formation. Seul le prix de la prestation réalisée partiellement est facturé au titre de la formation professionnelle.*

**Droit d'absence** : le stagiaire a le droit de s'absenter un seul jour en dehors de cas d'urgence, il rattrapera la formation avec l'aide des autres stagiaires et des formateurs.

### **Non-réalisation de prestation de formation**

En cas d'inexécution de ses obligations à la suite d'un événement fortuit ou en cas de force majeure, **Françoise Bossuet** ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

En application de l'article L.6354-1 du Code du travail, il est convenu, que faute de réalisation totale ou partielle de la prestation de formation de la part de l'organisme de formation, **Françoise Bossuet** remboursera au bénéficiaire de la formation les sommes indûment perçues de ce fait.

### **Sous-traitance**

L'Organisme de formation est autorisé à sous-traiter pour partie ou totalement l'exécution des prestations objets du présent contrat. Toutes les obligations du Client qui en découlent ne valent qu'à l'égard de l'Organisme de formation, lequel demeure responsable à l'égard du Client de toutes les obligations résultant du présent contrat.

### **Condition de participation formation présentielle**

Les participants aux formations réalisées sont tenus de respecter le règlement intérieur de **de l'établissement d'accueil** affiché dans les locaux ainsi que le règlement intérieur d'Emergitude. L'Organisme de formation se réserve le droit, sans indemnité de quelque nature que ce soit, d'exclure à tout moment, tout participant dont le comportement gênerait le bon déroulement du stage et/ou manquerait gravement au règlement intérieur.

### **Programme des formations**

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

### **Propriété intellectuelle et droit d'auteur**

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de **Françoise Bossuet**. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

### **Protection des données personnelles**

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à **Françoise Bossuet** sont utiles pour le traitement de l'inscription et le suivi de la formation.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés N° 78-17 du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles qui le concerne.

Le client reconnaît avoir pris connaissance de la politique de protection des données personnelles et consent à ce que ses données soient collectées et utilisées, sachant que celles-ci seront traitées de manière strictement confidentielle.

En saisissant ses informations et ses coordonnées sur le site internet de **Françoise Bossuet**, le client reconnaît accepter recevoir des informations/publications de la part de la société par mail ou téléphone. Il est libre de se désinscrire à tout instant. Il suffit pour cela de cliquer sur le lien présent à la fin des mails.

**Françoise Bossuet** informe le client qu'il peut être effectué sur le site internet un suivi de la fréquentation. Pour cela, recours peut être fait à des outils tels que Google Analytics. Ces données, non nominatives, permettent d'améliorer l'expérience d'utilisation des sites Internet, et personnaliser les sites en fonction des demandes fréquentes des utilisateurs.

Par l'acceptation des présentes conditions générales, le client et/ou participant et/ou souscripteur et/ou utilisateur consent implicitement à ce qu'il puisse être filmé, photographié et enregistré durant les événements organisés par **Françoise Bossuet**.

Toutefois, conformément aux dispositions légales stipulées dans le cadre du droit à l'image et de la protection de la vie privée :

- Pour les personnes majeures

Avant toute diffusion d'une image de la personne dans un cadre privé, **Françoise Bossuet** devra obtenir son accord écrit en précisant à quelle date et à quel endroit elle a été réalisée. Cet accord sera donné pour un usage précis et ne pourra être global. Un nouvel accord devra être obtenu pour chaque rediffusion d'une image dès lors que le but sera différent de celui de la première diffusion.

- Pour les personnes mineures

L'autorisation des parents (ou du responsable) d'un enfant mineur devra obligatoirement être obtenue par écrit.

Ces stipulations protègent aussi les droits des intervenants et/ou formateurs et/ou animateurs de **Françoise Bossuet**. À savoir, que toute diffusion d'image qui serait faite à titre non informatif par une personne qui n'aurait pas obtenu un accord écrit tel que mentionné ci-dessus constituerait une atteinte au droit à l'image et donc une violation de la vie privée passible des recours et sanctions prévues par la loi.

#### **Loi applicable et attribution de compétence**

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société **Françoise Bossuet** et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant le tribunal de Laval.

#### **En cas de litige, MEDIATION**

Si vous n'êtes pas parvenu à résoudre votre litige après nous avoir adressé une réclamation écrite (*courrier ou courriel*), datée, rappelant les circonstances qui ont donné lieu au différend et ce que vous réclamez, vous pourrez saisir le médiateur de la consommation, *désigné ci-dessous*, si vous avez reçu une réponse écrite négative de notre part ou pas de réponse deux mois après l'envoi de votre réclamation.

Conformément aux articles [L.616-1](#) et [R.616-1](#) du code de la consommation, notre société a mis en place un dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation retenue est : **SAS MÉDIATION CONSOMMATION DÉVELOPPEMENT**. En cas de litige, tout consommateur pourra déposer sa réclamation sur le site :

<https://www.medconsodev.eu/>

ou par voie postale en écrivant à :

**MÉDIATION CONSOMMATION DÉVELOPPEMENT - C/O Centre d'Affaires Stéphanois SAS –**

**Immeuble l'Horizon - Esplanade de France - 3 rue J. Constant Milleret - 42000 SAINT-ETIENNE**

**Communication et publicité :**

**Françoise Bossuet** se réserve le droit de communiquer sur les prestations réalisées pour le compte de ses clients et de citer ces derniers dans la liste de ses références commerciales. Ce, sauf disposition contraire à la demande du client.

Le client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente et déclare les accepter sans réserve en passant la commande.

Etabli le 13/06/2026